



CONVENTION DE STAGE AU SEIN DU CRSP

Entre les soussignés :

Le Centre de Recherche en Sciences Pharmaceutiques (CRSP) Représenté par : Pr Djekoun Abdelhamid.

Adresse : Zone d'activité ZAM, nouvelle ville Ali Mendjli, Constantine

Téléphone : + 213 31 99 38 03/+ 213 31 99 39 81

E-mail : contact@crsp.dz

L'Établissement d'Enseignement [Nom de l'établissement].....

Représenté par : [Nom du Responsable Pédagogique].....

Adresse : [Adresse de l'établissement].....

Téléphone : [Numéro de téléphone].....

E-mail : [Adresse e-mail].....

Le Stagiaire Nom : [Nom du Stagiaire]

Adresse : [Adresse du Stagiaire]

Téléphone : [Numéro de téléphone].....

E-mail : [Adresse e-mail]].....

Niveau d'études : [Niveau et diplôme préparé].....

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet du stage

Le présent stage a pour objectif de permettre à l'étudiant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises au cours de sa formation universitaire, ainsi que de développer des compétences spécifiques dans le domaine des sciences pharmaceutiques, en collaboration avec le Centre de Recherche en Sciences Pharmaceutiques.

Article 2 : Durée du stage

Le stage se déroulera du [Date de début].....au [Date de fin]....., soit une durée totale de [nombre de semaines ou mois].....

Le stagiaire sera présent au Centre de Recherche en Sciences Pharmaceutiques [préciser les jours et horaires de présence, par exemple : du dimanche au jeudi, de 9h à 15h].....

Article 3 : Encadrement

Le stagiaire sera placé sous la responsabilité de [Nom de l'encadrant]....., [fonction]....., au sein du CRSP.



Le responsable pédagogique au sein de l'établissement d'enseignement assurera le suivi des progrès réalisés par l'étudiant.

Article 4 : Tâches confiées au stagiaire

Durant son stage, le stagiaire participera aux activités mentionnées dans la fiche technique (*annexe 1*).

Le stagiaire devra respecter les consignes et règlements internes du Centre de Recherche et sera amené à rédiger un rapport de stage à la fin de la période.

Article 5 : Confidentialité et propriété intellectuelle

Le stagiaire s'engage à respecter la confidentialité des informations auxquelles il aura accès durant son stage (*annexe 2*).

Toute production intellectuelle réalisée durant le stage (données, rapports, recherches, etc.) appartiendra au Centre de Recherche en Sciences Pharmaceutiques, sauf stipulation contraire prévue par un accord spécifique entre les parties.

Article 6 : Gratification et avantages

Le stagiaire ne bénéficie d'aucune gratification sociale, rémunération ou prime de la part du CRSP.

Article 7 : Assurance et responsabilités

Le stagiaire est couvert par l'assurance responsabilité civile de son établissement d'enseignement durant toute la durée du stage.

Article 8 : Reconduction, modification et Résiliation

La présente convention peut être reconduite ou modifier par un avenant.

En cas de manquement grave aux obligations ou pour toute autre raison valable, la convention pourra être résiliée de manière anticipée par l'une des parties, après notification écrite et concertation entre les signataires.

Fait à Constantine, le [Date] en trois (3) exemplaires.

Le Directeur du CRSP

Le Chef d'établissement du stagiaire



Centre de Recherche en Sciences Pharmaceutiques
(CRSP)
Etablissement à caractère Scientifique et Technologique
Sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique



L'encadreur académique
NOM Prénom
Précédé de la mention Lu et approuvé

Le Co-encadreur CRSP
NOM Prénom
Précédé de la mention Lu et approuvé

Le stagiaire académique
NOM Prénom
Précédé de la mention Lu et approuvé